Septième Année. — N° 605 *Bureau du Journal :* rue de la Mairie, 6. Mercredi, 20 Mars 1867.

ON S'ABONNE :
A Cahors : bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant *franco* un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an..... 16 fr
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16
et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES,
25 centimes la ligne.
RÉCLAMES
50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçu à Cahors au bureau du Journa rue de la Mairie, 6, et se paien d'avance.
— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT
se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le *Courrier du Lot*. Les annonces administratives : dans le journal le *Journal du Lot* (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'*Echo du Quercy*, le *Mémorial*. *Pour l'arrondissement de Gourdon :* (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le *Gourdonnais*.

Le *Journal du Lot* publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 20 Mars 1867.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 18 mars.....	69 20	98 »»
Du 19.....	69 10	97 50
Du 20.....	69 10	98 00

PRIME A NOS ABONNÉS

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867, ILLUSTRÉE

60 livraisons de **16** pages in-4°
488 pages de Gravures
488 pages de Texte
LA LIVRAISON pour *nos abonnés seulement* et *prise dans nos bureaux :*
30 cent. au lieu de **50** cent. en librairie
PAR LA POSTE **40** CENTIMES.

BULLETIN

Quand donc pourra-t-on dire : « *Cedant arma togæ* » sans crainte du lendemain ? Quand donc la diplomatie aura-t-elle enfin assuré la paix du monde ? Tel est le vœu général. MM. Thiers, Garnier-Pagès et Emile Ollivier qui se sont succédé à la tribune du Corps législatif, sont arrivés tous trois à la même conclusion, bien que placés à des points de vues différents ; ils conseillent et désirent également la paix. Le discours de M. Rouher ne laisse aucun doute sur les efforts que le gouvernement de l'Empereur n'a cessé et ne cesse de faire pour éviter une conflagration européenne.

Malgré cela, il y a comme une appréhension générale dans l'air. Si l'on en croit les correspondances allemandes, de l'autre côté du Rhin on s'attend à voir tôt au tard les Gallo-francs et les Germains aux prises. Ne nous laissons pas aller à ces craintes que rien ne justifie. La modération dont, malgré sa force, le gouvernement français a donné tant de preuves dans ces derniers temps, est un sûr garant de son désir d'éviter la guerre, tant que sa dignité ou les grands intérêts du pays ne seront point en question.

Le bruit a couru d'un *Memorandum* que notre gouvernement songerait à adresser aux autres puissances, à l'occasion de la question d'Orient et ayant pour objet d'organiser une confédération européenne en vue d'un désarmement général.

Nous regrettons de ne pouvoir donner cette rumeur comme chose certaine. La pacification du monde est vraiment le rôle providentiel assigné à la France. Tous les bons esprits souhaitent avec nous qu'elle réussisse dans ses efforts.

Le projet de réforme parlementaire proposé par le ministère anglais est maintenant connu. A très peu d'exceptions près, les conservateurs sont décidés à l'appuyer ; mais ce projet ne plaira ni aux libéraux ni aux radicaux. Si la Chambre des communes le rejette, le ministère Derby tentera des élections générales. Le grand point de divergence consiste dans le double vote.

Une nouvelle arrivée du Canada à Londres émeut vivement l'opinion. Quelques-unes des notabilités canadiennes ont proposé que le Canada, c'est-à-dire la nouvelle confédération fût placée sous le gouvernement du prince Arthur, troisième fils de la reine. Tout le reste des possessions anglaises demeurerait virtuellement indépendant. Le gouvernement de la reine ne serait pas éloigné d'accepter cette proposition ; mais, assure-t-on, le cabinet de Washington aurait déjà protesté contre.

Les nouvelles d'Orient se bornent au renseignement suivant venu de Constantinople :

Les délégués crétois s'occupent, de concert avec la commission nommée par la Porte, à organiser un nouveau système administratif pour l'île de Crète. Hussein-Pacha, ministre de la guerre, est parti avec une mission pour la Crète. Espérons que le drame qui tient en éveil l'attention de toute l'Europe se dénouera par des concessions mutuelles.

Les débats parlementaires continuent avec le même intérêt en Prusse. Les amendements suivants au projet de constitution fédéral ont été présentés ;

1° Les membres de la confédération s'engagent à ne faire aucune cession de leurs droits de souveraineté qu'en faveur de leurs confédérés. Cette proposition est motivée par le désir de repousser les influences étrangères.

2° Le droit d'avoir et de recevoir des représentants d'Etats appartient exclusivement au pouvoir dirigeant de la Confédération. Cette mesure est motivée par la nécessité pour l'unité fédérale d'avoir, vis-à-vis de l'étranger une expression effective.

La Russie s'est posée, on le sait, en protectrice des chrétiens d'Orient contre la Turquie. Nous ne saurions l'en blâmer ; mais sa croisade philantropique contre la Porte remet en mémoire la façon rudimendaire dont elle a traité les polonais. Un manifeste adressé à l'Europe par le comité de Posen donne les chiffres officiels suivants des victimes de la dernière insurrection : Condamnés à la déportation, aux travaux forcés et à l'exil en Sibérie (dans ce nombre 16 femmes et prêtres), 18,682 personnes ; déportés dans l'Ural comme suspects, 33,780 ; internés en Sibérie, 12.556 ; enrôlés de force dans l'armée, 2,416 ; condamnés à temps, 31,500 ; morts en prison, 620 ; enterrés sur les champs de bataille, 33,800 ; perdus ou fusillés, 1,468; émigrés, 7,060.

Les plus récentes correspondances du Mexique disent que l'épouvante règne parmi les résidants français restés à Mexico, où, depuis le départ de nos troupes, commande le général Marquez. Le souvenir des massacres de Tacubaya en 1857, où ce général fut à la fois ordonnateur et bourreau, vit encore dans tous les esprits. On s'attend aux derniers excès. Un grand nombre de français, dit-on, sollicitent la naturalisation américaine afin d'échapper aux représailles des juaristes.

Pour le Bulletin politique : A. Laytou.

Dépêches télégraphiques.

(*Agence Havas.*)

Londres, 17 mars.

Aujourd'hui, fête de Saint-Patrick, on s'attendait à des troubles en Irlande et à Liverpool.

De grandes précautions militaires avaient été prises.

Les renseignements reçus pendant la journée de tous les points constatent que la tranquillité la plus complète règne partout.

Liverpool, 17 mars, 4 h.

Il n'y a aucun désordre.

Le calme a été même ici plus complet qu'à l'ordinaire.

Le clergé catholique dans les églises prêche la traquillité et la fidélité.

Beaucoup de soldats catholiques assistaient à la messe.

On leur a fait un accueil sympathique.

Les trains arrivent régulièrement.

Thurles, 17 mars.

Les habitants sont restés sur pied toute la nuit dans l'attente d'une nouvelle attaque.

Aucun désordre n'a eu lieu, mais on a opéré plusieurs arrestations.

Les trains arrivent régulièrement.

Saint-Pétersbourg, 17 mars.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg*, parlant du discours de M. Emile Ollivier, dit que l'amitié de la France et de l'Allemagne n'a rien qui doive inquiéter la Russie.

Nous désirons sincèrement, ajoute-t-il, que cette amitié se réalise.

Aucun Russe ne songe à la troubler.

Si l'Allemagne s'enorgueillit de cette avance de l'orateur français, il ne faut pas croire que ses relations doivent pour cela devenir moins bonnes avec les Etats qui ont toujours été ses amis et ses alliés aux époques de danger.

Paris, 18 mars au soir.

Le Corps législatif a repris la discussion relative à l'interpellation concernant la politique de la France à l'extérieur. M. Jules Favre continuant son discours, demande si l'annexion de la Belgique et du duché du Luxembourg était offerte, serait-elle acceptée. ?

M. Granier de Cassagnac dit : Nous ne devons menacer personne, mais armer et attendre.

M. Thiers renouvelle ses critiques ; il conseille une politique de vigilance.

M. Rouher refute le discours de M. Thiers ; il dit que la politique de vigilance est celle suivie par le Gouvernement.

L'ordre du jour pur et simple est adopté par 219 voix contre 45.

La séance a été levée à 8 heures.

Paris, 18 mars.

L'*Etendard* annonce qu'une grève de 1,200 ouvriers a éclaté à Roubaix, et que l'ordre a été troublé le 16 et le 17 par les actes regrettables dirigés contre les usines et les fabricants.

Deux usines importantes, celles de M. Scamps et de M. Desrousseaux, ont été en partie saccagées par l'aveugle animosité des ouvriers, conduits par quelques meneurs.

L'autorité a pris toutes les mesures dictées par la circonstance, et le calme a été rétabli et maintenu sans sésistance.

Une quinzaine d'arrestation ont en lieu.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

On lit dans le *Moniteur* du 16 mars :

« Le maréchal ministre de la guerre a reçu par le paquebot transatlantique arrivé hier à Saint-Nazaire, des dépêches parties de Puëbla, le 10 février, et de Vera-Cruz, le 13.

« Dans la matinée du 5 février, le maréchal Bazaine s'est mis à la tête des troupes françaises, massées

---

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
du 20 Mars 1867.

35

BERTHE

IMITÉ DE L'ALLEMAND
DE
Mme LA Csse HAHN-HAHN

TOME SECOND.

XX.

Trois jours s'écoulèrent ainsi. On s'occupait des préparatifs de voyage, on commençait à emballer, à faire des visites d'adieu, à arrêter ses plans. On devait aller tous ensemble jusqu'à Gênes ; puis Achille et Berthe s'embarqueraient pour Naples, et le comte et la comtesse de Narestan se rendraient à Rion, chez la comtesse d'Oisebras. Berthe avait généreusement pourvu à l'avenir de la famille de sa sœur.

« Ce n'est que justice, disait Eugénie, puisque par son mariage nous perdons toutes sa fortune. »

Elle s'était si bien accoutumée à considérer cette fortune comme la propriété de ses enfants, qu'elle se croyait lésée, tandis que la marquise se montrait d'une splendide générosité à son égard.

« Il ne manque plus à ma satisfaction qu'une réponse d'Anna, disait Berthe à Ducrozet. Je me sens tranquille, contente, d'accord avec moi-même. O Achille ! je n'avais jamais compté sur un bonheur si doux !

— Et moi donc ! » répliqua-t-il avec une émotion profonde.

La reproduction est interdite.

Le valet de chambre de la marquise lui apporta une lettre.

« C'est celle que j'attendais ! » s'écria-t-elle joyeusement. Puis, apercevant un cachet noir et reconnaissant l'écriture de l'adresse, elle ajouta, tremblante et pâle comme la mort : « Dieu ait pitié de nous ! » La main droite appuyée sur son cœur, qui battait violemment, elle tenait la lettre de la main gauche. Achille la lui arracha.

« J'anéantis ce qui t'épouvante ! » s'écria-t-il. Et il jeta cette lettre dans le foyer, sur les derniers charbons à demi éteints.

— Mais elle est de Cyrille ! dit Berthe en s'élançant.

— Je le sais bien ; il n'y a que son écriture qui puisse te bouleverser comme cela ! Laisse-la brûler. » Ce disant, il enlaçait Berthe de ses bras vigoureux.

« Achille ! Achille ! dit-elle solennellement, et elle lui posa ses deux mains sur les épaules.

— Tu le veux ! » s'écria-t-il avec une douleur poignante, en laissant retomber ses bras.

Elle vola à la cheminée, s'agenouilla et saisit la lettre. La sire du cachet était fondue et l'enveloppe roussie. Cependant Berthe distingua encore qu'elle avait été primitivement adressée à Vaux, d'où on l'avait dirigée sur Nice. Elle l'ouvrit et lut :

« Mon unique amour ! le Ciel veut notre bonheur » et ne se courrouce pas de nous le voir édifier sur » des tombeaux. Cécile est morte, et je suis libre. » C'est à tes pieds, c'est sur ton cœur que je te » parlerai de mon amour. Ma lettre sera suivie de » très près de mon arrivée à Vaux, et, si tu n'y es » pas, à l'endroit où tu te trouves, ma Berthe. » Car tu es à moi, et je suis toujours l'ancien

» Cyrille. »

Berthe avait lu ces lignes à genoux, et elle restait dans cette attitude, quand Achille s'approcha, prit la lettre et la parcourut.

« Oh ! que ne l'as-tu laissée brûler ! » s'écria-t-il avec désespoir. Puis il déchira ce papier fatal et en jeta les débris sur les charbons, où ils s'enflammèrent et furent bientôt réduits en cendres. Il releva ensuite la marquise.

« Es-tu à moi ? » demanda-t-il avec une tendresse mélancolique.

Muette et sombre, elle fit un geste négatif. Achille lui saisit les mains et les retint dans les siennes, en disant :

« Tu étais à moi, si cette lettre fût arrivée trois jours plus tard. Agis comme si tel était le cas. »

Elle ne voyait ni n'entendait plus ; son immobilité effraya Achille.

« Berthe, ma chérie, dit-il avec douceur, reviens à toi : ne te laisse pas torturer par le doute et les angoisses. Tu es libre et dans ton droit ; qu'est-ce qui t'afflige ? que crains-tu ? Parle !

— Adieu ! murmura-t-elle à voix basse.

— C'est donc cela ? s'écria-t-il ; tu l'aimes donc à ce point ? Un mot de sa bouche et tu lui obéis ? Mais ne sais-tu pas que c'est commettre à mon égard une irréparable injustice ?

— Si c'est une injustice, voilà un reproche qui me la fait bien cruellement expier ! s'écria Berthe en levant vers le ciel des mains suppliantes.

— Pardonne-moi ; ne tiens pas compte des paroles dures ou amères qui peuvent m'échapper. Je t'aime ; j'ai foi en toi ! Tu ne commettras point d'injustice.

— Je me suis toujours efforcée de faire ce que je croyais juste, reprit-elle d'une voix sourde, mais je me suis trompée sans doute. Nos destinées ne dépendent pas de nous-même ; elles sont au pouvoir de la Providence. J'accepte donc la mienne de la main de Dieu.

— Tu es de glace, Berthe ! » s'écria-t-il violemment.

Elle le regarda d'un œil triste, et sa stupeur fit place à des larmes.

« Ne me déchire pas le cœur ! dit-elle d'un ton suppliant.

— Ou bien tu es divine ! ajouta-t-il en tombant à ses genoux. Oui, tu l'as toujours été ; mais tu le deviens de plus en plus, au point sans doute de ne plus pouvoir être heureuse sur la terre.

— Auprès de toi j'ai sérieusement rêvé le bonheur ; je t'en remercie.

— Et maintenant ?

— Le rêve est fini.

— Tu le recommenceras... auprès de *lui*.

— Non, plus jamais ! je n'en suis plus digne, car j'ai cherché et trouvé le bonheur sans Cyrille.

— Et tu regrettes cela ?

— D'avoir pu le chercher ? oui peut-être ; de l'avoir trouvé ? jamais ! Non, mon bien-aimé Achille ; c'est là une bénédiction, une richesse, un précieux trésors pour mes souvenirs. »

Elle le prit dans ses bras, le serra contre son cœur, et, en ce moment d'extase, de douleur et de félicité tout ensemble il souhaita de pouvoir mourir dans cette étreinte. Mais bientôt elle le rappela à la triste réalité par ces mots :

« Achille ! adieu ! »

Il ne voulut rien entendre et resta à genoux devant elle, le visage caché sur son sein. Elle lui redressa doucement la tête et voyant de grosses larmes se détacher de ses cils, elle le baisa vivement sur les yeux en s'écriant :

« Pitié ! Achille ! point de pleurs !

— Adieu ! « dit-il résolument ; et, le bras de Berthe passé sous le sien, il la conduisit à la porte-fenêtre qui donnait sur la terrasse.

« Vois-tu, ajouta-t-il avec un sourire mélancolique, j'ai peur de te quitter, Berthe : il fait si froid là-dehors ! Ne peux-tu pas, fée que tu es, me com-

en tenue de route sur l'une des places de Mexico et a traversé la capitale au milieu d'un concours immense de population. Tout avait été disposé pour que la citadelle et les arsenaux fussent remis aux troupes impériales et aussi pour que ceux des habitants qui se croiraient compromis pussent se retirer sous la protection du drapeau français

« Aucun incident n'a signalé le départ de nos troupes qui ont campé à 5 kilomètre de Mexico, en arrière de la Piedad. Le lendemain 6 février, le maréchal Bazaine, après avoir fait évacuer les derniers points restés sous la garde de nos postes, par mesure de prudence, à Mexico, a quitté le camp de la Piedad.

« Le passage de l'armée, n'a donné lieu à aucune manifestation malveillante ; le service ordinaire des diligences entre Mexico et Puëbla continuait à fonctionner régulièrement ; le maréchal, arrivé à Puëbla le 10 avec l'arrière garde, devait être rendu à Orizaba le 16.

« Une dépêche télégraphique de Vera Cruz, 6 mars, fait connaître qu'à cette date toutes les troupes étaient prêtes à prendre la mer ; elles devaient quitter le port d'embarquement le 8, mais, d'après un télégramme de la nouvelle-Orléans en date du 13, un coup de vent du Nord a retardé leur départ de 48 heures. Le maréchal Bazaine comptait partir le 10, à bord du *Souverain*, lorsque le dernier soldat français aurait quitté Vera-Cruz.

« Le général Castelnau est arrivé aujourd'hui à Paris ; il apporte de bonnes nouvelles de la santé des troupes. » Pour extrait : A. Laytou.

LE DISCOURS DE M. THIERS.

Nous ne saurions trop le répéter : le discours de M. Thiers, admirable dans ses développements, ne repose, en ce qui concerne ses griefs contre la politique impériale, que sur des allégations erronées. Prendre l'effet pour la cause ; nier les conclusions logiques des faits résumés par l'histoire, ce n'est point faire preuve de bon sens et de prévisions, mais de préoccupations surannées. Quant on juge la politique présente, on tient compte des nécessités et des tendances actuelles. Apprécier les actes de 1866 en prenant pour pierre de touche ceux du XVe siècle ; dire ce qu'aurait dû faire l'Empereur Napoléon III, en ne tenant compte que des inspirations dictées à Henri IV ou à Mazarin par les événements qui leur étaient contemporains ; ce ne sera jamais procéder comme un véritable homme d'Etat, mais comme un homme à système.

L'opinion publique ne s'y est pas trompée.

Tous les partis ont proclamé l'habileté oratoire de M. Thiers ; mais tous aussi ont constaté que ses critiques, ses déductions, de même que ses conclusions portaient à faux et semblaient exprimées par un orateur d'un autre âge. On n'a pas compris surtout que l'ancien ministre de Louis-Philippe, qui a si doctement exposé le développement successif des grands Etats en formation, en dépit des guerres continuelles entreprises dans l'intérêt de son précieux équilibre, n'ait pas vu qu'il démontrait lui-même l'impuissance de sa propre politique. On n'a pas compris davantage la profonde injustice qu'il y avait, de sa part, à attribuer à notre gouvernement la responsabilité d'un mouvement militaire qui date de plusieurs siècles, et qui, depuis 89 surtout, s'impose à tous les cabinets en même temps qu'à tous les peuples.

M. Garnier-Pagès, parlant après M. Thiers, l'a dit avec une grande raison, la politique d'aujourd'hui ne consiste plus à employer son génie et ses forces à opprimer ou à affaiblir ses voisins, mais à établir avec eux des rapports d'égalité et d'amitié, toujours faciles lorsqu'on est un grand pays et qu'on se borne à vouloir établir entre tous une bienveillance réciproque ayant pour but, à son tour, la conciliation et le respect des intérêts et des aspirations légitimes de chacun. Cette politique est précisément celle qui a été sagement adoptée et qui continue à être prudemment suivie.

Que M. Thiers veuille enfin le comprendre : sa politique n'a pour étai que la force, partant la guerre ; et c'est une paix durable et sûre qu'il s'agit aujourd'hui de fonder. L'honorable M. Thiers a écrit dans l'un de ses beaux livres la conclusion suivante : « A quoi servirait aux nations d'être puissantes si ce n'était pour essayer de dominer les autres. »

Cette maxime qui paraissait être un axiome autrefois, serait maintenant un blasphème si un gouvernement quelconque osait la proclamer. M. Thiers nous assurait que les grandes agglomérations étaient d'essence païenne. Ne serait-on plus autorisé à lui répondre que c'est précisément à cette époque qu'il emprunte sa politique ? HAVAS.

C'est M. Rouher qui s'est chargé de rectifier les erreurs, de combattre les arguments de l'honorable député de l'opposition. Il la fait avec une élévation de pensée, avec une énergie de parole où l'on sent vibrer un patriotisme sans arrière pensée, celui-là, et qui s'occupe non d'humilier, mais de glorifier la patrie !

L'histoire à la main, et s'autorisant de faits incontestables, l'éloquent ministre a prouvé qu'en Italie, il y a huit ans, de même qu'en Allemagne, l'an dernier, la France a tenu la conduite que lui prescrivait le soin de son honneur et de ses intérêts. Selon M. Thiers, nous aurions dû empêcher l'unification de la Péninsule et les annexions Prussiennes. Dans le premier cas, nous allions contre notre œuvre même, outre que l'Italie, étant réservée la question de Rome, avait le droit de se constituer en monarchie unitaire. Dans la seconde conjoncture, nous nous mêlions gratuitement des affaires d'autrui sauf à susciter contre la France une coalisation dont il n'est pas bien sûr que l'Autriche elle-même n'eût pas fait partie.

Le gouvernement de l'Empereur n'a pas cru devoir se jeter ainsi à la traverse des évènements. A-t-il lieu de le regretter ? M. Thiers peut le dire, mais la France et l'Europe attestent le contraire. De l'autre côté des Alpes et de l'autre côté du Rhin, deux épreuves s'accomplissent : la consolidation de l'unité italienne ; la formation de l'unité Allemande. Qui peut affirmer qu'elles réussiront ? Et si l'Italie revient un jour à la forte idée d'une confédération trinitaire ; si la Prusse, malgré son opiniâtre volonté, est forcée de reculer devant les résistances particularistes, n'aurons-nous pas à nous louer d'avoir laissé aux Allemands et aux Italiens le droit imprescriptible de régler leurs destinées ?...

Supposons le double succès de l'ambition, d'ailleurs explicable, du roi de Prusse et du roi d'Italie. En quoi cela peut-il troubler nos intérêts, diminuer notre influence ? L'Italie, fût-elle ingrate, ne saurait nous être ennemie, et quant à la papauté, la France catholique ne permettra à personne de se substituer à elle dans une protection dont l'efficacité est reconnue désormais par les plus incrédules. L'Allemagne dût-elle revoir l'empire Germanique, et la couronne de fer sur le front d'un Hohenzollern, quelle jalousie, quelle inquiétude en pourrions-nous ressentir ? Est-ce que l'Autriche, cette malade déjà convalescente, ce despotisme déjà libéral, ne sera pas là comme équilibre d'influence, comme frein d'ambition, au besoin même comme réprésaille de conquête ? Puis enfin, pourquoi donc la Prusse agrandie nous serait-elle plus hostile que la Prusse restreinte? Entre l'amitié absorbante de la Russie et l'affection désintéressée, de la France, tenez pour certain que dès à présent le choix de la Prusse est fait. Nous lui portons des denrées, la Russie lui envoie des cosaques.

Ainsi donc, suivant la lumineuse démonstration de M. Rouher, notre politique extérieure n'a pas dévié de la ligne de fierté et de modération où pour l'honneur et le bien du pays, elle s'est engagée depuis le rétablissement de la dynastie napoléonienne. LAFFITE.

DU PROJET DE LOI SUR LA PRESSE.

Aujourd'hui mercredi on a nommé, en réunion de bureaux, les commissions des projets de loi sur la presse.

Une députation d'imprimeurs de Paris, composée de MM. Delalain, Lahure, Firmin Didot, Paul Dupont et Henri Plon, a été reçue hier par l'Empereur. Les honorables mandataires ont soumis à sa Majesté les légitimes doléance de l'industrie typographique, insistant sur l'indemnité à laquelle les titulaires de brevets tant imprimeurs que libraires, ont un droit incontestable. Ils ont surtout fait valoir ce précédant que l'imprimerie ne resta pas longtemps libre sous le premier Empire : de trois cents, les imprimeurs de Paris furent réduits à quatre-vingts ; ces derniers payèrent une indemnité de 1 million 900 mille francs aux dépossédés. Les imprimeurs actuels réclament le remboursement de cette somme comme indemnité de la suppression de leurs brevets.

L'Empereur a écouté avec un visible intérêt les respectueuses observations du syndicat des imprimeurs de Paris.

De l'unanimité des protestations légitimes, ressortira clairement la grandeur du dommage causé. Nous avons confiance que le gouvernement de l'Empereur, soucieux des intérêts de tous « étudiera avec une sollicitude particulière » les moyens de combiner les principes de la » liberté économique avec les intérêts légiti- » mes de l'industrie typographique. »

A. LAYTOU.

Nouvelles du jour.

Le service de la maison de S. A. I. a commencé aujourd'hui.

Hier matin, des aubades ont été données au prince dans la cour du palais par les corps de musique de la garde impériale. Le soir, les théâtres de Paris, plusieurs édifices publics et un grand nombre de maisons particulières ont été pavoisés et illuminés.

Des distributions de secours aux familles nécessiteuses ont été faites, sur les fonds de la cassette de l'Empereur et de l'Impératrice, dans les vingt arrondissements de Paris.

— La discussion sur les affaires extérieures a continué lundi au Corps législatif. M. Jules Favre a terminé son discours commencé samedi. M. Thiers répliquera ensuite à M. Rouher, qui prendra la parole à la fin de la séance. On pense que dans cette situation du débat, le vote, aura lieu aujourd'hui.

— Le conseil d'Etat vient d'être saisi d'un projet d'assurances internationale, pour garantir l'œuvre collective de tous les exposants pendant toute la durée de l'exposition.

— On annonce pour le mois prochain la publication du nouvel *Univers*, fondé par M. Louis Veuillot.

— Le parlement de l'Allemagne du Nord vient de recevoir une pétition demandant l'introduction du système monétaire français avec dénominations allemandes.

— Le *Figaro* publie cette boutade : « Tout le monde sait que M. de Girardin se croit la plus illustre victime des partis pris judiciaires depuis Galilée, mais on ne ne sait pas encore jusqu'à quel point a été poussée la ressemblance. Au moment ou l'arrêt correctionnel a été prononcé contre lui M. de Girardin, frappant la terre du pied s'est écrié :

« — Et pourtant je tourne ! »

— Le prince Humbert a reçu à Vienne un magnifique portrait d'une princesse autrichienne, peint sur ivoire par un des plus célébres peintres viennois et entouré de diamants et autres pierres précieuses. On croit que c'est le portrait de l'auguste princesse que doit épouser le prince héréditaire d'Italie. On dit qu'elle est d'une beauté extraordinaire.

Le prince Humbert a, de son côté, envoyé son portrait à Vienne il y a déjà quelque temps. Avant de se rendre à Vienne le prince ira à Paris pour visiter l'exposition. L'Empereur Napoléon l'a invité par lettre spéciale. Le prince sera accompagné de deux savants illustres et d'un artiste.

— Le gymnase vient encore de mettre la main sur un succès. La pièce de M. Alex. Dumas fils, *les idées de Mme Aubray*, dépasse comme intérêt et comme sentiment, les plus réussies du jeune maître. Elle a surtout ce mérite de sortir des données violentes où s'est trop complu le théâtre contemporain. Les « idées » de Mme Aubray sont des préceptes de devoir, de justice, de sacrifice, et le nouveau drame en est l'application. Aussi a-t-il été vivement applaudi, malgré quelques longueurs qu'il sera aisé de faire disparaître. Voilà pour cinq à six mois l'affiche du gymnase occupée. Cela vient à point pour l'époque de l'Exposition. Au moins les père de famille pourront-ils conduire leurs filles au spectacle sans être obligés de les emmener au milieu de la pièce.

Correspondance.

Paris, 16 mars 1867.

L'entrée de l'Exposition universelle est interdite au public depuis lundi dernier. Cette mesure était devenue indispensable pour laisser aux exposants toute liberté de mouvement dans l'installation de leurs produits. Depuis ce jour, l'activité des travailleurs a redoublé. La fameuse échéance approche ; il faut être prêt pour cette grande date.

On sera prêt, je puis vous l'affirmer. En tous cas l'administration ne saurait être responsable d'aucun retard ; elle a fini !..... C'est aux exposants eux-mêmes qu'il faudrait s'en prendre, s'il y avait çà et là des lacunes le 1er avril. Il en est qui mettent une lenteur calculée dans leur installation. Beaucoup attendent pour voir ce que fera le voisin ; d'autres se garderaient bien d'ouvrir leurs colis avant la dernière heure, de peur de la poussière ; enfin, il en est qui, comptant sur un succès de nouveauté, croiraient le compromettre en livrant dès maintenant à l'appréciation des profanes leurs inventions ou leurs perfectionnements.

La commission Impériale ne saurait lutter contre ces causes multiples de retards ; elle les combat avec tout ce que son zèle intelligent pouvait lui conseiller de mieux, c'est-à-dire avec de bonnes paroles.

Je doute que toutes les paroles — bonnes ou mau-

---

muniquer un formule magique qui me transporte dans ton riant empire et à tes côtés, quand le monde me semblera trop vide et trop glacial ? »

Berthe joignit les mains, les posa sur la poitrine d'Achille et répondit :

« Tu n'entendrais de moi que des paroles mortelles; mais je t'en dirai d'immortelles qui, de la bouche d'un prophète, retentissent à travers les siècles : » « Ne crains pas ; je t'ai appelé par ton nom, tu es à » moi ! »

— A toi ?

— Non, mais à Dieu, » répliqua-t-elle, et, le poussant au-delà du seuil dans un embrassement, elle se dégagea tout à coup et referma la porte entre elle et lui.

Achille se précipita vers son appartement par la terrasse. Au moment d'entrer, il se retourna : non-seulement Berthe avait disparu, mais encore la jalousie de sa porte-fenêtre était fermée, comme la grille derrière laquelle se cache une religieuse. Pourtant elle était encore là, le front contre la vitre, invisible aux yeux d'Achille et le suivant du regard jusqu'à sa disparition.

Elle fit dire à sa sœur qu'elle ne se sentait pas très-bien et ne descendrait pas pour dîner. Puis elle s'enferma. Elle était si étourdie, si foudroyée de ce coup, qu'elle n'avait point conscience de ses tortures. Mais il lui sembla qu'un poignard la frappait au cœur lorsqu'elle entendit au jardin la voix d'Achille. Il se dirigeait vers la rue, où l'attendait sa voiture chargée de bagages. C'était le soir ; Berthe, s'approchant de la fenêtre, eut peine à reconnaître Ducrozet. Une minute plus tard, la voiture était partie.

A onze heures, le comte et la comtesse de Narestant rentrèrent de l'Opéra sans rien soupçonner. Au grand effroi du comte, Berthe le mandait auprès d'elle. Il la trouva étendue sur un sopha les yeux rougis par les larmes, les traits bouleversés. Elle lui dit sans préambule :

« Un évènement imprévu change pour moi la face des choses, mon cher comte. Jusqu'à ce que mon premier saisissement soit passé, veuillez avoir de l'indulgence et ne pas vous occuper de moi. Priez Eugénie d'en faire autant : j'ai besoin de me recueillir, de méditer. Tout ce que je sais pour le moment, c'est qu'Achille est parti.

— Mais pas pour toujours, n'est-ce pas ?... mais vous l'épouserez pourtant ? s'écria le comte.

— Non ! » répondit Berthe avec effort en se cachant le visage.

Il lui baisa silencieusement la main et la quitta tout abattu. « Comme il est difficile de vivre avec ces personnes extraordinaires ! pensait-il. Il leur tombe du ciel des choses étranges qui bouleversent leur existence. De ma vie, il ne m'est rien arrivé de semblable, à moi. »

Eugénie et lui s'épuisèrent en vaines conjectures ; ils n'acquirent qu'une certitude : celle du départ d'Achille.

Berthe demeura invisible. Elle songeait à Achille, à Cyrille avec une douleur poignante. L'un s'en allait l'autre arrivait, et elle les fesait souffrir tous les deux. « Avoir le cœur pur, la main aussi, se disait-elle, et endurer de pareilles tortures ! Ma faute secrète est-elle donc si grave ? — » Et elle entendait une voix qui lui criait sans cesse : » Tu ne seras point à moi, mais à nul autre non plus !

Une journée s'écoula. Le soir de la seconde, elle reçut une lettre d'une main inconnue et frémit en brisant le cachet. Quelques feuillets tombèrent de l'enveloppe ; ils étaient d'Anna, et le reste, de la même écriture que l'adresse, était signé: Claire Duval.

Claire, la meilleure ou plutôt la seule amie d'Anna, annonçait à Berthe la mort de sa sœur. Elle avait succombé aux suites de couches très-douloureuses ; l'enfant nouveau-né n'avait pas vécu. Anna en laissait deux autres, deux petites filles toutes jeunes. Claire ajoutait à cette triste nouvelle quelques détails désolants sur la situation du ménage. La pauvre Anna n'avait pas été heureuse dans sa seconde union. Accoutumée au luxe, ignorant la valeur de l'argent, ne sachant ni s'occuper de choses utiles, ni conduire une maison, elle n'avait pas tardé à s'apercevoir que le modique traitement de son mari ne suffirait jamais à leurs besoins. Après avoir vendu peu à peu tout ses bijoux, toutes ses parures, débris de son ancienne opulence, elle s'était vue réduite à une gêne voisine de la misère. Le découragement s'était emparé d'elle, le chagrin l'avait minée, et, dans les derniers jours de sa vie, elle avait écrit à sa sœur une lettre navrante, où elle épanchait toutes ses souffrances, toutes ses désillusions, toutes ses craintes, versant dans le cœur fort et courageux de Berthe toute l'amertume de son pauvre cœur faible. C'était cette lettre inachevée que Mme Duval envoyait à la marquise de Valrive.

Il fallut bien que Berthe communiquât ces nouvelles à Eugénie, et les deux sœurs se revirent à cette occasion. La comtesse fut saisie d'effroi ; Berthe, en trois jours, avait vieilli de dix ans. Au fond, la mort d'Anna produisit peu d'impression sur l'une comme sur l'autre : Eugénie était indifférente par nature ; Berthe n'éprouvait de profondes et intimes sympathies que pour les âmes qui puisent des forces nouvelles dans les souffrances, et non pour celles qui succombent sous le poids de la vie. Elle était touchée, attristée, prête à prodiguer secours et consolation, mais non pas désolée. Eugénie lui dit :

« Vois-tu, ma chère Berthe, telle est presque toujours la fin de ces mésalliances contratées à la légère. Ce triste exemple devrait, me semble-t-il, te consoler un peu de la ruine subite de tes espérances. »

Elle ne trouva pas d'autres consolations à lui offrir. Berthe se revêtit de son bouclier habituel de froide indifférence — unique moyen de n'être pas blessée par les traits maladroits de sa sœur — et répliqua tranquillement :

« Cela va de soi.

— J'aimerais mieux vous entendre vous lamenter un peu, s'écria le comte ; car, au fond du cœur, vous êtes bien certainement fort triste, et la douleur ainsi refoulée fait doublement mal. Elle manque d'espace, elle voudrait s'épancher, et on la retient ! N'est-ce pas cruel ? »

Berthe lui adressa un regard si chargé de reconnaissance et d'attendrissement qu'il se passa la main sur les yeux ; mais elle ne prononça pas une parole. Elle écrivit à Claire pour la remercier de sa lettre, à Toussaint pour le prier de lui confier l'éducation des petites filles d'Anna. Tout cela lui fit passer encore un jour.

Cyrille n'arrivait pas ! Elle n'y tenait plus d'impatience et d'anxiété : elle aspirait tant à avoir surmonté le moment du revoir et des explications ! Elle prit la *Gazette de Turin* et y lut que le nouvel ambassadeur de France près de la cour de Naples s'était embarqué à Gênes pour se rendre à son poste. Plus loin venait la nouvelle d'une tempête dans les montagnes et d'abondantes chutes de neige dans le col de Tende. « Et ici un éternel printemps ! se dit-elle. Le désespoir et le bonheur se touchent d'aussi près dans la nature que dans le cœur humain. »

Son valet de chambre lui annonça un étranger.

« C'est *lui !* » s'écria-t-elle, sans avoir la force d'aller à sa rencontre. Mais, à la vue de l'homme qui entra, elle se leva brusquement.

« Où est le comte ? » demanda-t-elle.

Elle avait reconnu un valet de chambre que Cyrille avait à Vichy et qui lui était attaché depuis son enfance Pour toute réponse, François éclata en sanglots convulsifs.

La suite au prochain numéro.

vaises — de la commission réussissent jamais à faire comprendre aux exposants anglais qu'ils s'abusent étrangement sur le genre d'hospitalité offerte par le palais du Champ-de-Mars. En effet, si toutes les puissances montraient le même sans façon que nos voisins d'outre Manche, l'Exposition universelle de 1867 n'aurait que le caractère froid et mercantile d'une grande foire. On verrait d'avides marchands venant s'installer pour 24 heures sur une place publique. On ne peut pas mettre de pareils procédés sur le compte d'un défaut de goût, ou encore d'une insouciance naturelle pour les décorations qui ne rapportent rien. Les Anglais ont prouvé qu'ils savent bien faire chez eux. Pourquoi font-ils, si mal chez nous? On dirait que, saisis par le côté grandiose de notre œuvre, ils travaillent dans la mesure de leur possible, à en amoindrir l'éclat.

Vous savez qu'il y a deux conditions d'abonnement pour l'entrée de l'Exposition. Le prix d'un abonnement pour toute la durée de l'Exposition est de 100 francs. Ceux qui l'ont trouvé un peu élevé n'ont pas réfléchi à un immense avantage qui est attaché à l'acquisition d'une carte permanente : c'est qu'elle donne droit à une *stalle*, le jour de la cérémonie de distribution des récompenses. On a ajouté qu'à cette solennité doivent assister plusieurs des souverains de l'Europe.

Les abonnements de semaine ont été arrêtés, on peut le dire, avec un esprit tout à fait libéral. Leurs prix est de 6 francs, pour lesquels on a le droit de visiter pendant 8 jours, l'Exposition dans *tous* ses détails. Cette combinaison aura certainement beaucoup de succès. Car bien des étrangers comprendront qu'il leur faudra au moins huit jours pour visiter fructueusement le Palais, le parc et les annexes.

Pour extrait : A. Laytou.

CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

LE SONNET

Par M. Richaud, Proviseur de Lycée, à Cahors.

(*Suite.*)

Comme une plante, qui dépérit quand le sol qui l'a fait naître semble épuisé de la nourrir, voit ses rejetons prospérer sur une terre nouvelle, le Sonnet, après avoir fleuri en Italie, transporté en France, en Angleterre, en Espagne, trouva dans chacune de ces contrés une faveur nouvelle et un nouvel éclat.

Ce fut chez nous affaire d'engoûment et d'imitation. Nous avions, à la suite de nos rois, passé et repassé les Alpes ; la renaissance nous fascina. Ce savoir si profond, ce langage si doux ; ces monuments, ces tableaux, ces statues ; ces sculpteurs ; ces peintres, ces architectes ; cette vie facile et charmante, ce luxe des grandes et des petites choses ; cette civilisation en un mot si élégante et si raffinée, ce fut tout ce qui nous resta de nos conquêtes tant de fois perdues.

Il y avait dans ce temps-là un ministre de Léon X qui s'appelait Bembo. C'était un patricien de Venise, spirituel et savant, aimable et superbe ; il imitait Pétrarque à ravir.

Ce fut lui, tout d'abord que nos ambassadeurs et les hommes de lettres qui les accompagnaient se proposèrent pour modèle.

Etienne Paquier, dans ses recherches sur la France, affirme que le Sonnet fut importé d'Italie par Joachim du Bellay, et il donne pour preuve le témoignage de ce poète.

Mais la gloire d'avoir rendu le Sonnet à la France, et d'avoir donné à ce petit poème toute la perfection et toute la célébrité auxquelles il était en droit de prétendre dans notre langue, appartient proprement à Ronsard. Ronsard est encore aujourd'hui dans cet art délicat le maître et le modèle ; les plus beaux Sonnets qui se puissent citer sont de lui.

Il y a quarante ans à peine que cette grande renommée poétique a été vengée de l'oubli et du mépris de deux siècles, et qu'elle a repris avec éclat son rang dans notre littérature.

C'est qu'il y a des révolutions littérairs, comme il y a des révolutions politiques, et les poètes, ces rois de la pensée, peuvent aussi être détrônés, rétablis, renversés encore.

Ronsard a eu sa restauration.

L'influence qu'il a exercée sur les poètes de nos jours est plus considérable qu'ils ne l'ont reconnu eux-mêmes. Sans parler de ces rhythmes légers et charmants dont il fut l'inventeur, et qu'ils lui ont empruntés, de ce vers large, plein et sonore qu'ils ont essayé de reproduire, mais qui lui appartient, quand à côté du *pélican* de Musset, par exemple, on met le *phénix* de Ronsard, on est toujours surpris d'une si proche parenté de pensée et de style, et l'on se demande quelle est celle de ces deux inspirations qui a précédé l'autre et l'a elle-même inspirée.

Les lauriers et surtout la Laure de Pétrarque empêchaient Ronsard de dormir ; au lieu d'une, il en a chanté quatre : Cassandre, Marie, Hélène et puis Olive, je crois, sans parler de quelques autres plus ou moins célèbres — toujours en Sonnets plus ou moins immortels. Quand elles viennent à mourir, car hélas ! elles meurent, il dépose délicatement un Sonnet sur leur tombe, et, ce devoir accompli, pareil à ce héraut de l'ancienne monarchie, on l'entend qui s'écrie : Le Roi est mort, vive le Roi !

Assistons aux funérailles de Marie.

Comme on voit sur la branche, au mois de mai, la rose
En sa belle jeunesse, en sa première fleur,
Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur,
Quand l'aube, de ses pleurs, au point du jour l'arrose ;

La grâce, dans sa feuille et l'amour se repose,
Embaumant les jardins et les arbres d'odeur ;
Mais battue ou de pluie, ou d'excesive ardeur,
Languissante elle meurt, feuille à feuille déclose.

Ainsi, dans sa première et jeune nouveauté,
Quand la terre et le ciel honoraient sa beauté
La parque t'a tuée et, cendre tu reposes ;

Pour obsèques, reçois mes larmes et mes pleurs,
Ce vase plein de lait, ce panier plein de fleurs,
Afin que vif et mort ton corps ne soit que roses.

Certes ! voilà bien le plus ravissant petit poème qui se puisse imaginer. Est-il possible en effet d'avoir plus d'esprit, plus de fraîcheur, plus de grâce ; de s'approprier plus heureusement les formes pures de l'antiquité ? Comme on aime à retrouver dans ce : *Languissante elle meurt ;* le *languescit moriens* de Virgile ! Mais est-ce bien là le langage de la douleur ? sont-ce les sentiments que doit inspirer la perte irréparable d'un objet adoré ?

La suite au prochain numéro.

CONFÉRENCES

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES DE CAHORS.

DE L'HYPOTHÈSE DE LAPLACE

sur l'origine du système solaire,

Par M. AMIGUES, professeur de Mathématiques.

MESDAMES, MESSIEURS,

Avant de vous exposer l'hypothèse de Laplace su l'origine du système Solaire ; il ne sera peut-être pas inutile de vous rappeler en quelques mots la description des corps qui le composent et les mouvements dont ils sont animés. Parmi ces corps, le plus important, est, sans contredit, celui qui a donné son nom au système, je veux parler du Soleil. C'est par lui que je commencerai. Le Soleil est, comme la Terre, une immense sphère isolée dans l'espace ; mais son volume est environ quatorze cent mille fois plus grand que celui de notre Globe. Ce rapport abstrait, à cause même de son immensité, échappe pour ainsi dire à notre esprit : on ne peut guère le saisir qu'en lui donnant une forme matérielle qui s'impose à notre imagination. Concevez que l'on place les uns au-dessus des autres soixante globes terrestres ; la hauteur de cette colonne vous figurera la hauteur du Soleil. Laplace, dans son exposition du système du Monde présente cette image d'une manière peut-être plus saisissante. Supposons avec lui que le Soleil occupe pour un instant la place occupée par la terre : il engloberait la lune dans sa masse et même il arriverait deux fois plus loin. Permettez-moi de rapporter encore à ce sujet un fait cité par l'illustre auteur de l'astronomie populaire. Un professeur d'Angers voulant donner à ses élèves une idée sensible de la grandeur du Soleil, imagina un procédé fort ingénieux. Il compta le nombre de grains de blé contenus dans un litre : il en trouva dix-mille. Un décalitre en contenait donc cent-mille ; et quatorze cent mille grains faisaient un volume de quatorze décalitres ou près d'un hectolitre et-demi. Il fit alors déposer en un tas dans la salle quatorze décalitres de blé, et il en plaça un grain sur sa table. Puis, s'adressant à ses auditeurs : voilà, leur dit-il, le Soleil et voici la Terre.

Autour de cet immense Globe Solaire, se meuvent des corps célestes d'un volume beaucoup moindre qu'on a appelé des planètes. La Terre en fait partie. Parmi les autres, il faut signaler Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Ces planètes sont visibles à l'œil nu, et un observateur privé de lunette, les prendraient volontiers pour des étoiles, s'il ne remarquait au bout de quelques jours qu'elles se déplacent seules au milieu des figures invariables que nous offrent les constellations. Citons aussi les planètes Uranus et Neptune, qui, malgré leur volume considérable, n'ont pas été connues des anciens, parce que l'éloignement ne permet guère de les apercevoir qu'avec le secours des instruments d'optique. Ajoutez un grand nombre de petites planètes situées à une distance du Soleil plus grande que celle de Mars, plus petite que celle de Jupiter, et vous aurez une nomenclature complète.

Ces planètes décrivent autour du Soleil des cercles de grandeurs très inégales. Chaque planète parcourt son cercle toujours dans le même sens et sans jamais s'arrêter. En outre, le sens du mouvement est le même pour toutes, comme si un immense tourbillon les faisait tournoyer autour du Soleil. Je me hâte de dire qu'un pareil tourbillon n'existe pas, et que si j'en parle, c'est simplement pour la clarté de la description. Quant au Soleil, sans quitter le centre de tous ces cercles, il tourne sur lui même, comme s'il obéissait aussi à l'impulsion de ce tourbillon. Enfin chaque planète, tout en décrivant son cercle autour du Soleil, tourne aussi sur elle-même dans le même sens que cet astre.

Parmi les planètes que nous avons signalées, quelques-unes entraînent avec elles dans leur mouvement autour du Soleil des corps célestes relativement petits et peu éloignés d'elles : on appelle ces corps des satellites. La Terre en a un seul, c'est la lune. On n'en connaît qu'un à Neptune. Jupiter en a quatre. Mais Saturne et Uranus ont une suite plus nombreuse : leurs satellites sont au nombre de huit. Ces satellites, tout en accompagnant la planète dans sa marche, jouent vis-à-vis d'elle le même rôle que celle-ci vis-à-vis du Soleil. Ainsi les quatres satellites de Jupiter décrivent autour de cet astre des cercles de grandeurs inégales ; ils marchent tous dans le même sens, comme si un tourbillon les faisait tournoyer autour de Jupiter. Enfin la rotation de ce tourbillon fictif se fait dans le même sens que celle de la planète qui est au centre.

Cette concordance absolue me dispense d'entrer dans de plus longs détails sur les satellites. Il en est un cependant sur lequel je dois appeler votre attention. Les corps célestes dont nous avons parlé ont une forme à peu près sphérique. Mais Saturne, a un satellite qui affecte la forme d'un anneau. Cet anneau est double. Il se compose de deux couronnes concentriques qui font à la planète une sorte de ceinture. Ces deux anneaux tournent autour de Saturne, et on pourrait concevoir chacun d'eux comme un vrai chapelet de satellites, assez rapprochés les uns des autres pour faire disparaître toute solution de continuité. Ils donnent à la planète dont ils font partie une apparence bizarre, dont Galilée ne put se rendre compte et qu'Huygens eut le premier la gloire d'expliquer.

On doit encore rattacher au système solaire des astres errants d'un aspect singulier. Quelque variées que soient leurs formes, on peut dire qu'ils ont le plus souvent l'apparence d'un noyau lumineux traînant derrière lui une sorte de chevelure moins brillante. Aussi leur a-t-on donné le nom de comètes, qui signifie astres chevelus. Malgré cette apparence bizarre, ces comètes ont avec les planètes une grande analogie. Leur chevelure n'est qu'un atmosphère de vapeurs très légères irrégulièrement distribuées autour de leur noyau central : il ne faut donc pas lui attribuer une trop grande importance. Si d'autre part on étudie les mouvements des comètes on observe qu'elles se meuvent autour du Soleil d'après les mêmes lois que la Terre et les autres planètes. Il y a bien une différence : la courbe qu'elles décrivent, au lieu d'être presque circulaire, est une ovale très allongée ; et le Soleil, placé dans l'intérieur de cette ovale, est situé tout près de l'un de ses sommets. Vous concevez d'après cela que les comètes soient visibles pour nous tant qu'elles sont sur la partie de leur courbe voisine du Soleil et par suite de la Terre, et que l'éloignement les dérobe à nos yeux pendant le reste de leur trajet. Et dès lors l'apparition périodique des mêmes comètes à intervalles égaux ainsi que la prédiction de leur retour n'auront plus pour vous rien de mystérieux. Mais cet allongement de la courbe décrite par les comètes, qui permet à ces astres de ce transporter si loin du Soleil et de la Terre, ne suffit-il pas pour établir entre les planètes et elles une différence de nature ? Il n'en est rien. L'astronomie nous apprend que ces courbes si allongées et ces courbes presque circulaires appartiennent à une même famille, que les géomètres ont appelée famille des ellipses. Peut-être vous semblera-t-il étrange que des courbes de formes si différentes soient de même nature au point de vue mathématique. Il serait, je crois, facile de vous en donner quelques raisons. J'aime mieux me borner à dire que pour les figures géométriques ce qu'on appelle un air de famille doit être regardé comme un préjugé.

Après avoir ébauché une description du système solaire, je vous demanderai la permission de citer quelques nombres pour vous donner une idée de ses dimensions. Tout le monde sait que la circonférence du Globe terrestre est de quarante millions de mètres. Or la distance de la Terre au Soleil est telle qu'on pourrait placer entre ces deux astres douze mille globes terrestres. Peut-être voudriez-vous savoir combien un train express mettrait de temps pour aller en droite ligne de la Terre au Soleil. Eh bien ! Si vous supposez à la locomotive une vitesse de cinquante kilomètres à l'heure, le trajet durera trois siècles et demi. Or la Terre est trente fois plus rapprochée du Soleil que la planète Neptune.

Et pourtant ce système Solaire, dont l'immensité écrase notre imagination, va tout à l'heure nous confondre par sa petitesse. L'infiniment grand va devenir l'infiniment petit. Il suffit de déplacer le point de vue. Vous êtes-vous jamais demandé qu'elle distance nous sépare des étoiles fixes ? La réponse ne peut se faire sans explication. Ce serait peine perdue de chercher à évaluer la durée d'un voyage en chemin de fer. Il faudrait ici compter les siècles par centaines de mille, par millions et, même par milliards ; et ces nombres effrayants ne sauraient nous donner une idée exacte de la distance que nous voulons déterminer. Il est donc nécessaire d'avoir recours à un autre artifice. Or en a calculé par bien des méthodes, et en particulier en observant les éclipses des satellites de Jupiter, que la lumière met environ huit minutes à venir du Soleil jusqu'à nous. Et bien, les étoiles les plus rapprochées ne nous envoient leur lumière qu'au bout de trois ans, et l'on peut dire, sans se montrer trop hardi que, pour la plupart d'entre elles, la durée du trajet atteint trois cents et même trois mille ans. En sorte que, si une étoile venait à voler en éclats par suite de quelque phénomène physique, il pourrait se passer plusieurs siècles avant que les habitants de la Terre ne fussent avertis de sa disparition. Vous voyez d'après cela que l'histoire moderne de ces mondes lointains ne peut être connue de nous que d'une manière incomplète.

Et maintenant transportons-nous par la pensée sur une de ces étoiles et regardons le système solaire. Que verrons-nous ? Nous apercevrons le soleil comme un point brillant, probablement comme une étoile de sixième ordre. Peut-être avec de bonnes lunettes distinguerons-nous Jupiter et quelque autre planète des plus grosses. Quant à la terre, nous n'en soupçonnerons pas l'existence. Enfin, les planètes que nous pourrons apercevoir sembleront décrire autour du soleil des cercles tellement petits que nous aurons quelque peine à ne pas les confondre avec lui.

Ainsi, la science nous permet de deviner les apparences que nous offrirait le système solaire, si nous étions placés sur une étoile. Mais il y a plus, la nature nous offre des spectacles qui ne diffèrent en rien de celui que la science nous a fait concevoir. En effet, quand on observe avec soin les étoiles, on remarque que quelques-unes d'entre elles ne sont pas absolument fixes et qu'elles décrivent autour d'autres étoiles plus brillantes des cercles très petits. Les astronomes ont deviné là de véritables systèmes solaires. On a, en effet, étudié le mouvement de ces petites étoiles, et on a reconnu que leur révolution autour de l'étoile principale était soumise aux mêmes lois que la révolution des planètes autour du soleil. Et, dès lors, ne devons-nous pas regarder chaque étoile fixe comme un soleil, centre brillant autour duquel se meut un véritable cortège de planètes, dont la plupart sont invisibles à nos yeux à cause de leur éloignement ? Cette hypothèse, quelque belle qu'elle soit, n'a rien de trop hardi ; et l'ensemble des phénomènes astronomiques ne nous permet guère de douter que chaque étoile fixe ne soit le centre et le soleil d'un système en tout semblable au nôtre.

Quand on réfléchit un instant aux phénomènes que nous dévoile l'astronomie, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, des merveilles qu'elle nous signale, ou de la puissance de l'homme, qui, placé sur un grain de sable dans l'immensité de l'espace, a su mesurer les distances des corps célestes, évaluer leur poids, prédire leur marche et les rendre esclaves de ses calculs. Mais ces résultats merveilleux, s'ils frappent l'imagination par leur grandeur, mettent par là-même l'esprit en défiance. On n'y croit qu'avec peine. Et pourtant, j'ose le dire, les faits historiques les mieux constatés n'auront jamais une certitude comparable à celle des théories astronomiques. Ces affirmations, je le sais, n'ont jamais eu la vertu de convaincre tout le monde. Elles ont de tout temps rencontré quelques incrédules. Eh bien, qu'il me soit permis de le dire, leurs doutes ne sauraient avoir d'excuse. L'astronomie ne demande point une croyance aveugle. Si elle a des initiés elle n'a point de mystères. Libre aux sceptiques d'étudier les sciences exactes et de s'élever peu à peu jusqu'à une connaissance approfondie des phénomènes célestes. Tel est le langage que je tiendrais devant ces obstinés. Je serai plus indulgent pour vous, et je me contenterai d'appeler votre attention sur un fait qui mérite d'être signalé. Tout le monde a pu vérifier quelques-unes des affirmations les plus hardies des astronomes, telles que la prédiction des éclipses ou le retour de certaines comètes à des époques assignées d'avance ; et si la science n'a jamais été en défaut, de quel droit la soupçonnerait-on d'impuissance ou de mauvaise foi ? La géométrie, dit Arago, a eu la hardiesse de disposer de l'avenir ; et les siècles en se déroulant, sons venus ratifier ses décisions.

Mais le soleil et les planètes, les étoiles et leurs immenses cortèges ne sont pas les seuls corps qui peuplent l'espace. On aperçoit encore en quelques points du ciel de petites tâches blanches, dont les contours sont tourmentés et mal définis : on dirait des nuages très légers et de très faible étendue. Aussi a-t-on appelé ces tâches des nébuleuses.

La première nébuleuse qui est été signalée, est celle de la ceinture d'Andromède. Elle fut découverte en 1612 par Simon Marius. Cet astronome en compare la lumière à celle d'une chandelle vue à travers une feuille de corne. En 1656, Huyghens aperçut la grande nébuleuse de la constellation d'Orion. Il lui assigna sa place dans l'Epée d'Orion et en décrivit les apparences en termes assez poétiques : « On eût cru volontiers, dit-il dans son Systema Saturnium, voir dans le Ciel une ouverture qui donnait jour sur une région plus lumineuse. » Au dix-huitième siècle, Lacaille découvrit un certain nombre de nébuleuses dans son voyage au Cap de Bonne-Espérance. Pourtant, en 1781, on n'en connaissait encore que cent trois. C'est alors que parut William Herschel. Cet illustre astronome publia, en 1786, dans les Transactions Philosophiques, un catalogue de mille nébuleuses. Trois ans après, au grand étonnement des savants, il publia un catalogue aussi étendu que le premier. Enfin, en 1802, il signala encore cinq cents nébuleuses nouvelles.

Que sont ces nébuleuses ? Seraient-elles simplement des amas d'étoiles trop rapprochées les unes des autres pour être distinguées ? Tout portait à le croire. Pour quiconque est un peu myope, la constellation des Pleiades à tout à fait l'aspect d'une nébuleuse. D'autre part, à mesure qu'Herschel employait des lunettes plus fortes, il parvenait à démontrer que la plupart des nébuleuses n'étaient que des groupes d'étoiles. Si donc, disait-il, quelques-unes d'entre elles persistent à conserver leur apparence de nuages, c'est que nos instruments ne sont pas assez puissants. Herschel ne raisonnait pas trop mal, mais il se trompait. Déjà Lacaille avait émis une opinion toute contraire, et Herschel lui-même ne tarda pas à reconnaître son erreur. Hâtons-nous de dire que des découvertes récentes ont pleinement justifié les prévisions de Lacaille. Il y a donc deux espèces de nébuleuses. Les unes ne sont que des groupes d'étoiles : elles ne présentent guère d'intérêt et ne font qu'enrichir nos catalogues. Mais les autres sont de véritables nuages, des amas de vapeurs. Ce sont des corps célestes d'une nature toute nouvelle qui s'offrent aux études des astronomes. Elles seules méritent le nom de nébuleuses, c'est aussi d'elles seules que nous allons nous occuper.

Les nébuleuses proprement dites ont des apparences très variées. Elles affectent, selon l'expression de l'illustre Arago, toutes les formes des nuages tourmentés par le vent. Mais la plupart présentent des noyaux brillants. Ces noyaux seraient-ils dus à une condensation quotidienne de la matière gazeuse ? Assisterions-nous à la formation lente mais incessante de mondes nouveaux ? Cette idée a longtemps poursuivi l'esprit des astronomes. Il était réservé à Herschel de trancher la difficulté. Cet illustre savant observa la nébuleuse d'Orion depuis 1783 jusqu'en 1811. Il reconnut qu'elle avait éprouvé des modifications. A la différence de celles qui avaient précédé, les observations d'Herschel étaient concluantes, parce qu'il s'était toujours servi du même télescope, et que, par suite, les conditions de l'expérience étaient toujours les mêmes. Aussi, dès l'année 1811, Herschel n'hésitait pas à écrire dans les transactions philosophiques : « J'ai prouvé des changements. » Herschel en effet avait prouvé. Et Fontenelle aurait pu dire alors dans son langage souvent si heureux « que la nature avait été prise sur le fait. »

Or, si nous assistons tous les jours à la formation de nouveaux systèmes solaires par la condensation graduelle des nébuleuses, pourquoi notre système n'aurait-il pas eu la même origine ? Tel est le point de départ de l'hypothèse de Laplace.

Mais avant de vous exposer cette hypothèse dans ses détails, je voudrais faire un appel à vos souvenirs, afin de vous initier à quelques principes de mécanique dont nous aurons à faire usage. Il n'est personne parmi vous qui n'ait voyagé en voiture sur un chemin détrempé par la pluie. Vous avez dû remarquer, lorsque la voiture marche vite, que les roues lancent des éclaboussures dans le sens de leur mouvement. Vous avez alors vérifié dans un cas particulier une loi générale de la mécanique que l'on peut énoncer en ces termes : Lorsqu'un corps tourne sur lui-même avec une rapidité suffisante, les matières qui n'ont avec lui qu'une faible adhérence s'en détachent et sont lancées au loin dans le sens du mouvement. Tel sera notre premier principe. Voici le second : lorsqu'un corps se meut dans l'espace, tout en suivant sa route, il tourne presque toujours sur lui-même : Je vous citerai comme exemple la bombe qui s'échappe du canon.

Concevez maintenant dans l'espace une immense nébuleuse qui tourne sur elle-même. Cette masse de vapeurs, perdant de la chaleur dans tous les sens, comme le fer rouge qui sort de la forge, va comme lui se refroidir. La physique nous apprend que ce refroidissement doit amener une condensation. La masse se resserre donc, diminue de volume. Mais alors, en vertu d'une loi de mécanique connue sous le nom de principe des aires, le mouvement de rotation de notre nébuleuse va devenir de plus en plus rapide. Et, de même que la roue de la voiture, tournant de plus en plus vite, finit par lancer des éclaboussures, notre nébuleuse lancera, dans l'espace des fragments de matière. Ce qui restera de la nébuleuse sera le soleil, les fragments détachés seront les planètes. Où iront ces planètes ? Il semble qu'elles devront marcher droit devant elles. Il n'en est rien. Constamment attirées par le soleil d'après les lois de Newton, elles ne pourront, ni s'éloigner sans cesse de lui, à cause de cette attraction, ni se précipiter sur lui, à cause de l'impulsion qu'elles ont reçue. Elles devront, et ceci est conforme aux lois de la mécanique, elles devront, dis-je, décrire autour du soleil une courbe peu différente d'un cercle. (1) J'ajoute que chacune devra décrire son cercle toujours dans le même sens et sans jamais s'arrêter. Cette affirmation peut sembler étrange, et pourtant rien n'est plus vrai. Le mouvement, permettez-moi d'employer des termes vulgaires dans des matières scientifiques, le mouvement ne s'use pas. Et nous n'aurions jamais connu que le mouvement perpétuel, si des circonstances particulières ne s'opposaient à cette perpétuité. Si la bille d'un billard s'arrête au bout d'un certain temps, c'est qu'elle frotte sur le tapis, c'est qu'elle est obligée de fendre l'air, c'est enfin que les bandes ne sont jamais parfaitement élastiques. Les corps célestes, au contraire, étant isolés dans l'espace, n'éprouvent point de frottements. D'ailleurs, ils n'ont pas à fendre l'air, car l'atmosphère qui nous entoure ne forme autour de la terre qu'une couche très mince.

(1) Si les planètes avaient été détachées du soleil une à une, les ellipses qu'elles décrivent pourraient être très allongées, au point de ressembler aux courbes décrites par les comètes. Par quel hasard singulier, toutes ces ellipses sont-elles presque circulaires ? Laplace suppose que la matière détachée de la nébuleuse primitive a d'abord formé des anneaux, et que ces anneaux, en se morcelant, ont donné naissance aux planètes. L'anneau de Saturne aurait été conservé dans sa forme primitive. L'explication de Laplace est parfaitement conforme aux lois de la mécanique. Mais ces considérations nous ont paru trop savantes pour obtenir une place dans cet entretien.

Voilà donc nos planètes qui décrivent des cercles autour du soleil. Mais elles ne sont pas encore à l'état solide, comme la terre est de nos jours. Nos planètes ne sont que des amas de vapeurs, de véritables nébuleuses. Or, conme la bombe dont je vous entretenais tantôt, ces nébuleuses, tout en parcourant leurs cercles, tournent sur elle-mêmes. Comme la nébuleuse mère qui leur a donné naissance, ces nébuleuses partielles se refroidiront à leur tour ; leur volume devra par suite diminuer, et alors leur rotation devenant plus rapide, elles lanceront autour d'elles des fragments de leur masse. Ces fragments seront des satellites, qui suivront dans sa marche la planète et décriront un cercle autour d'elle comme celle-ci autour du soleil. C'est ainsi que la terre s'est damé la lune qui l'éclaire la nuit. Telle est réduite à sa plus grande simplicité, l'hypothèse au moyen de laquelle Laplace a expliqué la formation du système solaire.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
24	Diman.	*Oculi*	
25	Lundi.	Annonciation.	Feycelles.
26	Mard.	s Eutique.	Cabrerets, Luzech, Concorés, Gramat.
27	Mercr.	s Adalbert.	Cazals, Puybrun.

N. L. ..... le 6, à 9 h. 47 m. du matin.
P. Q. ..... le 13, à 8 h. 57 m. du matin.
P. L. ..... le 20, à 9 h. 4 m. du matin.
D. Q. ..... le 26, à 7 h. 55 m. du matin.

Par décret en date de 16 mars, a été nommé chevalier de légion-d'honneur M. Dalet, maire de Souillaguet.

Par un autre décret, M. Blaviel, maire de Cajarc, a été nommé suppléant du juge de paix de ce canton.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER D'ORLÉANS.

Trains spéciaux pour l'Exposition universelle.

La compagnie d'Orléans vient de décider que pendant toute la durée de l'Exposition des trains spéciaux seraient mis à la disposition des populations.

Ces trains seront faits à la demande des intéressés et sur la garantie donnée par eux d'un minimum de 400 voyageurs de la même région.

Les jours de départ et de retour, la durée au séjour à Paris et l'itinéraire des trains, seront fixés par la compagnie après explications échangées avec les personnes qui auront demandé leur expédition.

Lorsque plusieurs localités, celles d'un même arrondissement ou d'un même département par exemple, devront profiter d'un même train de plaisir, elles paieront toutes le prix de la localité la plus importante de la circonscription.

Les prix de *Libos* à *Paris* sont fixés :

En 2me classe à 39 fr. (Aller et retour.)
En 3me — à 26 fr. — —

Ces prix sont applicables à toutes les localités du départements du Lot.

Chaque voyageurs a droit au transport en franchise de 10 kilog. de bagages.

A partir d'aujourd'hui, il sera tenu compte dans toutes les gares et stations des demandes qui seront faites et des engagements qui seront pris dans le but de profiter des avantages offerts au public pour aller visiter l'Exposition universelle.

Dès que les demandes auront atteint le nombre exigé pour l'expédition d'un train spécial, la compagnie après s'être entendue, avec les intéressés, fixera a date et l'heure du départ, ainsi que la date et l'heure du retour.

On nous écrit de Gourdon :

Le 14 mars courant, un vol a été commis à Thégra, dans une grange appartenant à M. Bergues, au préjudice d'un domestique. Une montre en argent et d'autres objets de la valeur de 50 à 60 fr. on été soustraits. Les soupçons planent sur un mendiant, qui coucha dans la grange et qui le lendemain disparut au point du jour. On a pu s'emparer de lui dans la même journée.

On nous écrit de Gramat :

Le 16 courant, dans la soirée, le cadavre de Marguerite Décros, célibataire, âgée de 57 ans, domiciliée à Rocamadour, a été trouvé dans le ruisseau de l'Alzou, à 1,500 mètres environ, en amont de Rocamadour, au lieu dit Rossignol. Dans le courant de la journée, cette fille, ayant été faire sa provision de bois, a dû, en cotoyant le ruisseau, y tomber par mégarde.

Le 12 du courant on a trouvé dans la rivière du Lot, près du Mourzou, commune de St-Parthem, un cadavre qui devait avoir séjourné dans l'eau quatre ou cinq semaines, vu son état de décomposition. Il paraît être celui d'un jeune homme de 18 à 20 ans, vêtu d'une veste en drap noir, d'un pantalon d'étoffe bleue, d'un gilet bleu à fleurs rouges, d'une chemise en toile grise, d'une paire de bas gris et de brodequains. On a trouvé dans les poches un portemonaie qui s'était rempli de sable, le cuir étant pourri ; un petit miroir, une tabatière en corne et une petite chaine à laquelle étaient attachées deux clés de malle.

Aucune trace de violence n'apparaissait sur le corps.

L'identité de l'individu n'ayant pu être constatée, le cadavre a été inhumé, par les soins de M. le commissaire de police de Decazeville, dans le cimetière d'Agres.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Compositions du 4 au 9 mars 1867.

Mathématiques élémentaires.
Instruction religieuse. — 1 de Bellefon ; 2 Salvat.
Philosophie.
Instruction religieuse. — 1 Delmon ; 2 Lascombes.
Mathémathiques préparatoires.
Instruction religieuse. — 1 Théron 2 : Lugand.
Rhétorique.
Instruction religieuse. — 1 Lurguie ; 2 Gibert.
Seconde.
Instruction religieuse. — 1 Gisbert ; 2 Chouet.
Troisième.
Histoire. — 1 Pasquet ; 2 Sol.
Quatrième.
Histoire. — 1 Balaran ; 2 Tardieu.
Cinquième.
Instruction religieuse. 1 Tulet ; 2 Bourdin.
Sixième.
Instruction religieuse. — 1 de Fontenille ; 2 Serano.
Septième.
Version latine. — 1 Depeyre ; 2 Largeteau.
Huitième.
Histoire. — 1 Cambornac ; 2 Tissendié.
Classe préparatoire.
Première Division.
Calcul. — 1 Rozières (Louis) ; 2 Rozières (Emile).
Deuxième division.
Calcul. — 1 Cantarel : 2 Lavoisot.
Troisième division.
Calcul. 1 Alazard ; 2 Tardieu (Louis).
Enseignement secondaire spécial.
Deuxième année.
Instruction religieuse. — 1 Capitant ; 2 Ruamps.
Première année.
Histoire naturelle, — 1 Course ; 2 Vilas.
Année préparatoire.
Instruction religieuse. — 1 Marcellier ; 2 Delbos.

Le Proviseur, Richaud.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Des examens pour l'admission au surnumérariat des postes auront lieu le 23 mai prochain.

Les jeunes gens qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter, sans délai, devant le directeur, chef du service des postes du département où ils résident, chargé de leur donner tous les renseignements dont il pourraient avoir besoin.

Tout postulant devra produire :

1° Un extrait de son acte de naissance dûment légalisé ;

2° Un certificat du maire de sa localité constatant qu'il est français et de bonne vie et mœurs ;

3° Un certificat du médecin délégué et assermenté, constatant que le candidat n'est atteint d'aucune infirmité ni difformité corporelle ;

4° La preuve qu'il possède un revenu personnel de 1,200 fr. ; ou, à défaut l'engagement pris par sa famille de lui servir une pension annuelle d'égale somme pendant toute la durée du surnumérariat ;

5° Un certificat du proviseur, principal ou chef d'institution auprès duquel il a fait ses études. Ce certificat devra faire connaître à quelle classe les études du candidats se sont arrêtées, et énoncer en même temps quelle a été sa conduite durant toute la durée de son séjour dans l'établissement. Si le candidat est bachelier, il joindra à l'appui de sa demande une copie de son diplôme certifiée par le chef de service sur le vue de l'original. Dans le cas où le diplôme n'aurait pas encore été délivré, il y serait suppléé provisoirement par un certificat du Recteur.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

16 mars Périer (Augustin-J.), rue des Pénitents.
16 — Théron (Félix), boulevard Nord.
18 — Parriel (Angélique), à Frayssinet.
18 — Bataille (Bernard), naturel.
18 — Froment (Jean-Pierre), Cabessut.
19 — Saligné (Jeanne-J.), rue Impériale.

Mariages.

17 — Baqué (François), et Cointre (Marie-Anne).

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 17 mars 1867.

28	versements dont 4 nouveaux	2,110 »»
5	remboursements dont 3 pour solde	6,235 74

Pour la chronique locale A. Laytou

Théâtre

Jeudi, 21 mars 1867.

Le Sourd, Opéra comique en trois actes, musique d'Adnlphe Adam.

La Sœur de Jocrisse, Comédie Vaudev. en nn acte.

Risette, ou les millions de la Mansarde, Comédie en un acte.

PLUS DE FROID AUX PIEDS!
NI D'HUMIDITÉ
AVEC LES SEMELLES LACROIX
(B. S. G. D. G.) de 75 à 2 fr. 50.
Chez M. EYMERIC, Boulevard Sud, à Cahors.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris : l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucins, n° 19, à Paris. 2

Bulletin Vinicole

(Extrait du *Moniteur Vinicole.*)

Arrivages à Paris du 4 au 10 mars.

Gare de la Vilette : 740 hect 14 litres.
Gare de Bercy : 13,049 hect. 81 litres.
Gare de Lachapelle : 239 fûts

COURS

Béziers (Hérault), 13 mars. Voici les prix des vins, pris au vignoble :

Vins rouges :

Roussillon, 35 à 40 fr. l'hectol. ; Fitou, 22 à 34 fr. ; Narbonne, 28 à 30 fr., suivant mérite ; Montagne 1re couleur, 20 à 22 fr. ; dito 2e couleur, 17 fr. ; dito 3e couleur 15 à 16 fr.

Vins blancs :

Piquepoul nouveau, 19 à 20 fr. l'hectolitre ; terret-bourret, 14 à 15 fr.

Vins vieux 1865, 25 fr. l'hectolitre nu. Tavel, à 15°, 25 fr. l'hectolitre nu. — A forfait.

PLUS DE 40 ANNÉES d'un succès toujours croissant attestent les merveilleuses vertus médicales de la Graine de Moutarde blanche de santé de Hollande de Didier.

Les innombrables lettres de remercîmens que nous recevons de toutes parts, prouvent que le célèbre Dr Kook n'a fait que rendre justice à cet admirable médicament populaire, quand il l'a appelé un remède BÉNI, UN MAGNIFIQUE PRÉSENT DU CIEL. — Nul traitement n'est plus simple, plus sûr moins dispendieux ; 3 à 4 kilos suffisent pour guérir radicalement les gastrites, les maladies des intestins et du foie, les hémorroïdes, les rhumatismes, les dartres, les constipation-habituelles opiniatres, l'asthme, l'hypocondrie, les vents, les glaires, les maux provoqués par les retours d'age ou la puberté, tous les vices morbides du sang et des humeurs, etc., etc., affections contre lesquelles la graine de moutarde est chaque jour prescrite et recommandée par les plus hautes sommités médicales. Plus de 200,000 cures, authentiquement constatées, justifient pleinement la popularité universelle de la Graine de Moutarde blanche, et nous dispensent de signaler plus longuement les titres de ce précieux médicament à la confiance publique.

AVIS TRÈS IMPORTANT. — *Il faut bien se garder de confondre la Graine de santé de Hollande de Didier, qui est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, avec les rebuts du commerce, qui se composent de graines vieillies, échauffées, inertes ou même nuisibles. On trompe le public, en lui livrant ces dangereux produits ; on ne recule pas même devant la fraude, qui consiste à les dire tirés de notre Maison.*

Notre seul dépositaire pour la ville de Cahors, est M. Vinel, pharmacien.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

Le 13 avril prochain, au tribunal de Cahors, vente sur saisie immobilière d'immeubles situés à Lafage, commune de St-Alauzie, appartenant aux nommés Lafage (Jean) et Jeanne Durand.

Le 6 avril, à 11 heures du matin au tribunal de Cahors, vente des immeubles de François Célarié.

Les créanciers de la faillite Cabrit, sont invités a se réunir le 21 mars courant, au tribunal de Cahors.

Le même jour, à la même heure, réunion au tribunal de Cahors des créanciers de la faillite Rivals père et fils, et de celle de Latour, limonadier.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

Etude de Me Ayzac, avoué à Gourdon.

Le 26 mars 1867, à 11 heures du matin au tribunal de Gourdon, aura lieu la vente des immeubles appartenant aux mariés Jean-Louis Durand et Delphine Gaguayré, demeurant à Pradines, près Cahors. Mise à prix 2,109 fr.

Le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de 1re classe n° 2, de Cuzance à la route impériale n° 20, est resté déposé pendant 8 jours resté au secrétariat de la mairie de Cuzance.

A la mairie de Payrac, dépôt pendant huit jours du plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire 3e classe, n° 7.

Mairie de Strenquels, publication du plan parcellaire chemin vicinal ordinaire de 2e classe, n° 3.

Mairie de Dégagnac, publication du plan parcellaire chemin vicinal ordinaire de 3e classe, n° 8.

(*Extait du Gourdonnnis du 14 mars*).

Pour tous les articles et extraits non signés : A Laytou

CLARIFICATION DES VINS.

PULVÉRINE D'APPERT

MARIAGE FACILE DES VINS DE DIFFÉRENTS CRUS

3 médailles d'or
RÉCOMPENSES NATIONALES.

Bien supérieure aux œufs, qui donnent souvent au vin le goût de pourri ;
Bien supérieure aux poudres de sang, de tannin, etc., moyens dégoûtants qui sont abandonnés.

L'opération est prompte, le succès infaillible. — Les lies ne remontent jamais et peuvent se réclarifier. — On peut expédier sur colle ; le vin s'éclaircira toujours chez le destinataire.

La PULVERINE D'APPERT ne CLARIFIE pas seulement, elle BONIFIE.

Prix : **4 FR. LE DEMI-KILOGR.**, pour 16 ou 32 pièces de 250 litres (C'EST 5 OU 10 CENTIMES par hectolitre), suivant l'état du vin. **Par 5 kilog.** et au-dessus, **l'expédition franco** payable à 90 jour

Usine, 75, rue de la Mare-Ménilmontant, Paris.

CHOCOLAT-MENIER

On sait que ce fut la *Maison* Menier qui, par l'abaissement des prix et par une fabrication régulière et constante de bonnes qualités de chocolat, imprima à la consommation de cet aliment le mouvement progressif qu'elle a suivi et qui va toujours en se développant. Cette maison vient de faire un pas de plus pour propager l'usage du chocolat en le livrant au public par fractions de 125 grammes.

Ce fractionnement, qu'on croirait sans importance, aura pour effet de rendre un vrai service aux petites bourses, en leur donnant le moyen de se procurer, pour 50 centimes, une tablette de chocolat de qualité supérieure, avec tous les signes d'une provenance authentique, au lieu d'accepter le chocolat d'origine non avouée, qu'on leur présente au détail. Du reste, les acheteurs de toutes les classes trouveront une commodité pour le voyage et pour en distribuer aux enfants, à se munir de tablettes d'un petit volume, faciles à casser.

Rhumatismes, Goutte.

L'Ouate chimique anti-rhumastimale du **Dr Pattison** soulage instantanément et guérit radicalement la Goutte, les Rhumatismes de toute sorte, lombagos, irritations de poitrine, maux de gorge. — En rouleaux à 2 fr. et à 1 fr. Chez M. Vinel, pharmacien, à Cahors.

NÉVRALGIES
GUERISON PAR LES PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES DU Dr CRONIER CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

L'ART DE DECOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé Paramelle, 1 vol. in-8° de 452 pages, orné de figures, l'édition. se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

A VENDRE
LE CAFÉ DU COMMERCE
A Luzech (Lot), sur le Canal.

Maison et Etablissement. — Clientèle excellente. — Ameublement complet, avec BILLARD.

S'adresser à M. Alibert. aîné, propriétaire, qui donnera toute facilité pour le paiement

A LOUER
1° UN APPARTEMENT
AU 2me ETAGE
2° UN MAGASIN
rue Fénelon, à Cahors.
MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.